Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 30 (2003)

Heft: 1

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

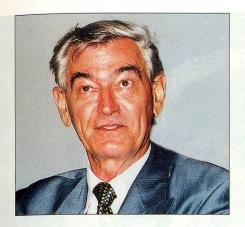
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Défendez vos intérêts!

Vous, Suissesses et Suisses de l'étranger, êtes une force politique importante. Votre participation active aux prises de décision de l'Etat est indispensable. En prenant part aux votations suisses vous défendez vos propres intérêts. En effet, de nombreux objets soumis au vote vous concernent directement. Citons notamment la sécurité sociale ou encore la place de notre pays dans l'Europe et le monde.

Le Conseil des Suisses de l'étranger a décidé de lancer une campagne dont le but est d'augmenter substantiellement le nombre de 82 700 électeurs inscrits que l'on compte aujourd'hui parmi les compatriotes à l'étranger. Cela correspond à quelque 18,2 pour cent des personnes autorisées à voter. Vous pouvez faire mieux! Et ensemble nous pouvons augmenter le poids politique de la Cinquième Suisse.

Vous n'êtes pas des citoyens de seconde classe. Moi-même ancien Suisse de l'étranger, je me suis, en tant que conseiller national, personnellement beaucoup engagé afin que vous puissiez voter depuis l'étranger. Une motion de ma part a abouti, le 1er juillet 1992, conférant à la Cinquième Suisse le droit de vote par correspondance sur le plan fédéral depuis l'étranger. Chaque voix compte et vous devez faire profiter notre pays de votre expérience enrichissante hors de nos frontières. Alors, saisissez l'occasion et exercez vos droits politiques dès maintenant! Il ne vous faudra guère plus de cinq minutes et un timbre.

Georg Stucky Président de l'Organisation des Suisses de l'étranger

Requête pour l'exercice du droit de vote pour les expatriés

pemplir en caractères d'imprimerie et d'envoyer à votre représentation (ambassade ou consulat).

Destinataire	
A la représentation suisse à	Yearing sidiroling sale siv-
en Suisse	onsells import ants
Annoppeez seus terder vone mar	
Expéditeur	adige and convente approximate
Nom	
Prénom(s)	uticalines des remengagements
Nom de jeune fille	ables sur les ducuments a pre- unter aunes des arrondés du
Adresse exacte à l'étranger	no sinoméréo di nuon uvern pe
en des cooperats les annopos ab multières	uprés de la représentation de cet
And the second of the second o	
Date de naissance	etti et eta Garañe Broade Garaña
Lieu de naissance	- Market of Seattle 1992 (1993) (1993)
Etat civil depuis	carron scor actuals top asse
Commune(s) d'origine	श्रुवी को कार्यस्य प्रकारत से स्था
mence les fait cadure et es les bonne	Pour le manage, certains Etats
Canton(s) d'origine	une avertation de cape-
Nom/prénom du père	
Nom/prénom de la mère	Company of the Comment of the Commen
outoffield (men seen to the	STANDARD AND DATE OF STANDARD
Je désire, conformément à la loi fédérale du 19 septembre octobre 1991 sur les droits politiques des Suisses de l'étra en matière fédérale et signer au plan fédéral des initiative référendum.	inger, exercer mes droits politiques
Je choisis comme commune de vote:	
Code postal/lieu	
Canton	rie manacentika statuta sign
* parce que je possède le droit de cité de cette commune * parce que j'y ai habité de 19 à (* biffer ce qui ne convient pas)	
Langue choisie pour le matériel de vote:	
☐ allemand ☐ français ☐ italien	
a elle succession	
Lieu/date Signature	waren's langues. Eller accesso qu'il

